



PRÉFET DE L'AUDE

## **AVIS**

### **d'enquête publique préalable relative au projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Fresquel portée par Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR).**

Par arrêté préfectoral n° 2017/0004 du préfet de l'Aude, une enquête publique est ouverte du 27 février 2017 au 28 mars 2017 inclus, soit 30 jours consécutifs, dans les formes prescrites par le code de l'environnement portant sur :

- le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Fresquel.

Cette opération concerne 68 communes situées sur le périmètre du bassin versant du Fresquel.

Le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Fresquel relève d'une évaluation environnementale.

#### **PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET**

La personne responsable du projet est Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières - Conseil départemental de l'Aude - Allée Raymond Courrière - 11855 CARCASSONNE Cedex 9.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

- Madame Emilie BAILLE, SMMAR - Animatrice SAGE Fresquel  
Tél. : 07.88.75.16.63  
Mail : emilie.baille@smmar.fr

#### **COMMISSAIRE ENQUETEUR**

Monsieur Guy CANO, officier de gendarmerie retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision de Mme le président du tribunal administratif de Montpellier le 11 janvier 2017.

#### **LIEU de l'ENQUETE**

Cette opération concerne 68 communes située sur le périmètre du SAGE du Fresquel dans le département de l'Aude.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public. Chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre ouvert dans les mairies énoncées ci-dessous aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public ou les adresser pendant toute la durée de l'enquête :

- par correspondance au siège de l'enquête publique (Mairie de Pennautier – Hôtel de ville, 4 boulevard pasteur – 11610 Pennautier), à l'attention de Monsieur Guy CANO, commissaire enquêteur qui les insérera et les annexera audit registre ;

- par mail à l'adresse suivante : [mairie.pennautier@orange.fr](mailto:mairie.pennautier@orange.fr), les courriels seront annexés au registre d'enquête de la mairie de Pennautier, siège de l'enquête.

Le dossier de projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Fresquel, pourra être consulté sur le site Internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante : « <http://www.aude.gouv.fr/> - rubrique : Publications / Les enquêtes publiques /dossiers complets (hors ICPE) / Eaux et milieu aquatique / Les autres dossiers ».

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

### **PERMANENCES DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR**

Communes	Dates	Heures	
		de	à
<b>Pennautier</b> (Siège de l'enquête)	27 février 2017	14h00	17h00
Castelnaudary	09 mars 2017	09h00	12h00
Saissac	17 mars 2017	14h00	17h00
Pennautier	28 mars 2017	09h00	12h00

### **PUBLICITE**

#### Presse :

- Publication de l'avis d'enquête dans deux journaux régionaux ou locaux diffusés dans le département de l'Aude, quinze jours au moins avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci.

#### Affichage :

Avis affiché, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute sa durée :

- dans les mairies concernées, aux endroits habituellement réservés à cet effet, et/ou par tout autre procédé en usage dans la commune.

#### Internet :

- Publié sur le site Internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante : « <http://www.aude.gouv.fr/> - rubrique : Publications / Les enquêtes publiques /dossiers complets (hors ICPE) / Eaux et milieu aquatique / Les autres dossiers ».

### **CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR**

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés par le public pendant un an, à la préfecture de l'Aude (Direction des collectivités et du territoire – Bureau de l'administration territoriale – uniquement sur rendez-vous) et dans les mairies de Pennautier, Castelnaudary et Saissac. Ils seront également publiés sur le site internet des services de l'État de l'Aude mentionné ci-dessus.

A l'issue de la procédure, le SAGE du Fresquel sera approuvé par arrêté du Préfet de l'Aude.